



Bulletin d'Informations Municipales n°132

Vendredi 17 Avril 2020

Mairie : 02 96 43 83 11
Fax : 02 96 43 91 05
Adresse : 4, rue de la Mairie -
22200 Plouisy

Mail :
accueil@mairie-plouisy.fr
Site:
www.mairie.plouisy.fr

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(fermée le mardi après-midi)
Le samedi de 8h30 à 12h15 (sauf
Juillet et Août)

Permanences des élus (sur rendez-vous)

- **Rémy GUILLOU**
Sur Rendez-Vous
- **Mireille LE PESSOT**
Jeudi de 10h à 12h
- **Marie-Annick DELABBAYE**
Vendredi de 10h30 à 12h30
- **Guillaume LEFEBVRE**
Mercredi de 10h à 12h
- **Fabienne HAMEL**
Jeudi de 14h à 16h
- **Jean-Claude LE BRAS**
Vendredi de 14h à 17h

Bibliothèque:
02 96 44 16 51
Mercredi: 10h30-12h/14h30-18h
Vendredi: 16h-18h
Samedi: 10h-12h

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Pompiers : 18 au 112
Gendarmerie :
02 96 43 71 14

Services médicaux

Médecin :
02 96 21 00 51
Infirmières :
02 96 44 40 87

Pharmacies de service

Appeler le 3237 pour la pharmacie de garde

Taxis :

ROUE Taxi :
06 45 18 73 75
ARGOAT Taxi :
06 85 74 01 05

BIM (Bulletin d'Informations Municipales toutes les deux semaines)

Les annonces sont à déposer avant le lundi 12h en mairie.

Copyright-reproduction interdite
sauf autorisation expresse de la mairie de Plouisy

Fermeture de la mairie

La mairie de Plouisy est fermée au public depuis le 17 mars. Dans le contexte de propagation de l'épidémie du coronavirus (Covid-19), la mairie a pris des mesures afin de répondre aux besoins spécifiques des habitants. Des permanences sont assurées mais l'accueil est désormais assuré exclusivement par téléphone ou par courrier électronique. **Des rendez-vous sont possibles pour les situations d'urgence.** Pour tous renseignements, il faut **contacter la mairie au 02 96 43 83 11 ou par courrier électronique : accueil@mairie-plouisy.fr**

La solidarité continue

Pour les personnes âgées ou en situation de fragilité, ainsi que les familles isolées, la mairie a mis en place **un service de veille** pour entrer en contact téléphoniquement avec elles, pour prendre régulièrement de leurs nouvelles et s'assurer qu'elles respectent bien les consignes de prévention pour leur santé. De nouveaux contacts sont pris en cette fin de semaine par les membres du CCAS. La mairie et le CCAS ont également mis en place un service pour faire les courses des personnes isolées, qui n'ont pas d'autre moyen mais il est aussi recommandé, dans la mesure du possible, de faire appel à la solidarité du voisinage.

L'éclairage public reste éteint

Dans la situation actuelle de confinement, les déplacements doivent être limités au strict minimum. Il n'y a donc aucune raison pour qu'ils aient lieu la nuit. Aussi dans un souci d'économie d'énergie et de cohérence avec la période que nous vivons, l'éclairage public est coupé sur la commune de Plouisy jusqu'à la fin du confinement.

Commerces ouverts et produits locaux

Pendant la crise sanitaire la boulangerie reste ouverte de 8 h à 13 h et de 17 h à 19 h 30, du mardi au samedi et le dimanche : 8 h à 12 h 30. Le tabac-journaux Traou Nen est ouvert de 8 h à 13 h 30 et de 17 h à 19 h. La pépinière Tilly Paysage reste ouverte et a mis en place un service de drive pour commandes par téléphone : 02 96 43 84 88. Erwan's Pizz continue son service de pizzas le dimanche de 17 h 30 à 21 h, 3 rue des écoliers : https://m.facebook.com/erwanspizz/?locale2=fr_FR Par ailleurs l'agglo prépare une plateforme des producteurs locaux. Elle sera mise en ligne sans tarder. Par ailleurs de nouveaux producteurs et produits locaux sont disponibles sur la plateforme de la région : <https://www.produits-locaux.bzh/>

Dépôts sauvages

En raison du confinement, la déchèterie de St Agathon n'est pas ouverte aux particuliers (<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/actualite/collecte-des-dechets-et-decheteries-de-votre-agglomeration/>). Et des dépôts sauvages ont été constatés sur l'espace public, en pleine nature. N'oublions pas que le confinement terminé nous serons tous contents de faire de nouvelles balades dans notre belle campagne, alors préservons-la. Sans oublier que les dépôts sauvages sont strictement interdits et peuvent être verbalisés en cas d'identification des auteurs.

Appel aux dons pour fabrication de masques

Les personnes disposant de tissus peuvent les déposer à la mairie. Les tissus récupérés serviront pour la confection de masques. Ils seront réalisés par l'association couture de Plouisy. Vous pouvez aussi, si vous le désirez, en créer vous-même et les offrir pour le déconfinement (déposer boîte aux lettres).

Mission argent de poche de l'agglomération

Comme l'an dernier GPA organise une mission " Argent de poche " en direction des jeunes de 16 et 17 ans : aucune expérience exigée, une mission de 3h30 pour 15 euros.

Si vous êtes intéressés inscriptions jusqu'au 22 mai 2020 en allant sur le site de l'agglo : <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/actualite/mission-argent-de-poche/> .

Interdiction de feu

Pour répondre à une question souvent posée au secrétariat, les feux sont interdits par arrêté préfectoral et cela également pendant la période de confinement. Vous pouvez trouver l'arrêté préfectoral sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <https://www.mairie-plouisy.fr/2017/11/20/brulage-des-dechets-verts/>

Concours d'épouvantails

Le concours d'épouvantail est toujours ouvert à tous, seule l'exposition des épouvantails prévue le 4 et 5 avril est annulée et reportée à une date ultérieure pour cause de coronavirus. Durant cette période difficile, il est nécessaire aussi d'avoir des distractions avec les enfants. La création d'épouvantails peut en être une parmi d'autres, alors mettons-nous au bricolage afin de réaliser un joli épouvantail qui sortira de votre garage on l'espère tous, fin juin.

J'écris le poème du confinement

Initiative pour passer le temps - il est proposé aux Plouisyens de CRÉER un poème en rapport avec le confinement qu'ils supportent actuellement : gai, triste, humoristique... Ces poèmes pourraient être exposés dans l'allée de hêtres, allée des poètes après cette période difficile.

Sortie du confinement

Nous attendons les directives nationales et les consignes de l'Education nationale pour le déconfinement. Dès que nous aurons des informations, nous organiserons la préparation des espaces pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions en lien avec les enseignants.

Etat Civil

Naissance :

- Gabriel Martin DUFOUR, né à PABU le 24 mars 2020, domicilié 2 Allée de Kernilien

Décès :

- Henri Désiré LE GOAS, 92 ans, domicilié 21 rue de l'Eglise

Urbanisme

Permis de construire accordé à :

- DAGORN Pierre – Construction d'une maison d'habitation – Parc des Chênes
- LE COADOU Sylvain – Construction d'une maison d'habitation – 6 Parc des Chênes

Déclaration préalable accordée à :

- BRION Alain – Pose d'un portail d'entrée – 3 Croas Guillou

PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

FACE AU COVID-19, vous vous sentez...
déstabilisé, inquiet, interrogatif,
angoissé, peut-être paniqué,
pour vous et votre entourage ?

FACE AU CONFINEMENT, vous ressentez...
mal être, anxiété, tristesse ?

Des psychologues cliniciennes
échantent avec vous au **02 96 12 12 25**
de 9h00 à 17h00 | 7j/7 | appel anonyme et gratuit

→ **PROFESSIONNELS DE SANTÉ :**
Personnels hospitaliers, de Résidences ou Foyers,
Libéraux ou Intervenants aux domiciles, etc.

→ **PARTICULIERS :** Adultes, Enfants, Proches, etc.

FONDATION BON SAUVEUR | PÔLE DE SANTÉ MENTALE | PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Mesures d'hygiène et de distanciation sociale – mesures barrières

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades